



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Regulatory Drydock , inspection	
Solicitation No. - N° de l'invitation F2599-230002/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client F2599-230002	Date 2023-05-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-047-29016	
File No. - N° de dossier 047md.F2599-230002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2023-05-08 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Slater, Hugh	Buyer Id - Id de l'acheteur 047md
Telephone No. - N° de téléphone (343) 553-9156 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Solicitation No.
F2599-230002
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230002

N° de la modif - Amd. No.
005
File No. - N° du dossier
047md. F2599-230002

Id de l'acheteur - Buyer ID
047md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Modification 005 à l'appel d'offres vis a

1. Pour répondre aux questions des soumissionnaires
 2. Pour remplacer RFP V1.1 - F2599-230002 - FR
-

1. Pour répondre aux questions des soumissionnaires

Nous avons besoin d'éclaircissements supplémentaires afin de compléter l'annexe H, point E;

Quelles sont les exigences de la garantie financière contractuelle pour le projet du NGCC Limnos ?

En référence à la clause 6.2 ;

6.2 Garantie financière du contrat

6.2.1 Dans sa soumission, le Soumissionnaire doit indiquer ce qui suit à l'Annexe H "Fiche de présentation de la soumission financière":

- a) le type de garantie financière contractuelle que le soumissionnaire a l'intention de fournir si le contrat lui est attribué ; et
- b) le coût pour le soumissionnaire de la garantie financière contractuelle.

6.2.2 Si cette offre est acceptée, le Soumissionnaire sera tenu de fournir la Garantie financière contractuelle en conformément à 7.12 dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date d'attribution du contrat.

6.2.2 fait référence à la clause 7.12, mais dans la spécification de la cale sèche du NGCC Limnos, 7.12 fait référence aux exigences en matière d'assurance et non à la garantie financière du contrat ;

Answer 5:

Le soumissionnaire doit fournir une garantie financière contractuelle conformément à la section 7.13 .

Le Canada acceptera, par exemple, une lettre de crédit irrévocable d'une institution financière enregistrée tirée en faveur du Canada ou une garantie d'exécution d'un tiers.

Supprimer dans son intégralité : Section 6.2 Garantie financière contractuelle

Insérer:

6.2 Garantie financière contractuelle

6.2.1 Dans sa soumission, le Soumissionnaire doit indiquer ce qui suit à l'Annexe H "Fiche de présentation de la soumission financière":

- a) le type de garantie financière contractuelle que le soumissionnaire a l'intention de fournir si le contrat lui est attribué ; et

b) le coût pour le soumissionnaire de la garantie financière contractuelle.

6.2.2 Si cette offre est acceptée, le soumissionnaire sera tenu de fournir la garantie financière contractuelle conformément à l'article 7.13 dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date d'attribution du contrat.

6.2.3 Si, pour quelque raison que ce soit, le Canada ne reçoit pas, dans le délai imparti, la garantie financière contractuelle requise, le Canada peut accepter une autre offre, rechercher de nouvelles soumissions, négocier un contrat ou ne pas accepter de soumissions, comme le Canada le juge opportun.

Se reporter à l'annexe J2 pour consulter les livrables/attestations.

2. Pour remplacer RFP V1.2 - F2599-230002 - FR

Supprimer dans son intégralité : RFP V1.1 - F2599-230002 – FR

Insérer: RFP V1.2 - F2599-230002 – FR

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE MEURENT INCHANGÉS